

SOCIETE CHORALE DE NEUCHATEL

Procès-verbal de l'Assemblée générale du mardi 12 novembre 2019

Présidence : Philippe Lehmann

Présents : Caroline B, Claudia, Nicole, Laurence, Anne, Katy, Claude, Arielle, Urs, Tiphaine, Lise-Marie, Claudine, Camille, François, Stefano, Caroline S, Pierrette, Bernard, Cécile, Fabien, Elba, Suzanne, Mirko, Jean-Pierre, Florence, Dominique, Marianne, Annette, Frédéric, Jean-Marc, Françoise M, Anita, Damaris, Daniel, Francis, Charles-André, Ann, Françoise C, Anne-Marie, Nadège, Eduard, Jacques, Philippe (43).

Excusés : Michel, Jean-Jacques, Gilles, Angel, Gwendoline, Emile, Sylvie (7).

ORDRE DU JOUR

- 1) Procès-verbal de l'Assemblée générale du 14 novembre 2018 et de l'Assemblée générale extraordinaire du 10 avril 2019
- 2) Rapport du président
- 3) Rapport du caissier (comptes des concerts 2019 et bouclément au 30 septembre 2019)
- 4) Rapport des vérificatrices des comptes
- 5) Décharge du comité
- 6) Projets pour l'exercice 2019/2020 et pour les années suivantes,
- 7) Budget et cotisations
- 8) Nominations statutaires : Election complémentaire au comité
- 9) Jubilaires
- 10) Propositions et divers

Deux scrutatrices sont désignées : Suzanne Théberge et Cécile Bürki.

Nous sommes dans la 146^{ème} année de la Société chorale, fondée en 1873.

- 1) Procès-verbaux de l'Assemblée générale du 14 novembre 2018 et de l'Assemblée générale extraordinaire du 10 avril 2019**
rédigés par Jacques Rousseau, sont approuvés.

2) Rapport du président

Cette dernière année a été assez épique. Lors de la dernière AG nous faisons des plans de programmes jusqu'en 2023 (150^{ème}) concoctés avec un Gilbert Bezençon enthousiaste, et le surlendemain il nous donnait sa démission. Le comité n'a pas vraiment cherché à le faire changer d'avis, et c'était probablement bon pour la société de changer de direction.

Le processus de recherche d'un chef a commencé en décembre 2018 et s'est terminé par le choix d'Anna Jelmorini le 10 avril 2019, lors d'une AG extraordinaire. C'est un magnifique défi de travailler avec elle.

L'autre aspect important de cette année, c'est notre réflexion sur les finances de la Société, un sujet abordé depuis plusieurs années sans arriver à un financement satisfaisant de notre fonctionnement au moyen des cotisations, qui amène le comité à proposer une adaptation importante.

Membres actifs :

En novembre 2019, nous sommes 62 membres, dont 54 actifs et 8 en congé (19 S + 20 A + 12 T + 15 B).

L'an dernier nous étions 66, en 2017 68, en 2016 64, les fluctuations ne sont pas très grandes. Les proportions entre les 4 registres restent stables et bien équilibrées. Nous sommes souvent presque 50 aux répétitions, ce qui est plutôt satisfaisant.

Arrivées et départs depuis la dernière AG :

5 nouveaux choristes : Tiphaine Krähenbühl, Françoise Morier, Stefano Tonini, Katy Hélyary et Michel Mousselon

Et 12 départs : Chloé Antonioli, Carine Collaud, Florence Collaud, Matthew Cook, Claire Droz, Patricia Gander, Jean-Paul Gaschen, Sébastien Guéneau, Valérie Rémy Liard, Denys Schallenberger, Samuel Siegfried, Nathalie Veber.

Nous apprécions autant l'engagement des anciens choristes que celui des nouveaux pour la qualité, l'apprentissage, l'amélioration continue et le vivre ensemble. Et nous ressentons une amélioration chaque année de la manière de chanter ensemble et de maîtriser des partitions très différentes.

Membres amis et soutiens :

Nous pouvons compter au 30 septembre 2019 sur la fidélité de 37 membres amis/soutien, qui ont contribué pour un total de Fr 3'100.- (et quelques-uns devraient encore réagir aux rappels).

Concerts 2019 :

Nous étions 57 choristes au concert du samedi 30 mars 2019 à l'Eglise Saint Hubert au Noirmont et autant au concert du dimanche 31 mars 2019 à Neuchâtel.

Le programme des concerts 2019 était voué à la **Missa in tempore belli** de **Joseph Haydn** (1796) et à la **Messe en do** de **Josef Rheinberger** (1891). Et, entre les deux messes, une courte symphonie de jeunesse de Mozart. Nous étions accompagnées par l'Ensemble Symphonique Neuchâtel, avec 26 musiciens. Les solistes étaient Soma Staempfli (soprano), Alina Delgadillo Espinoza (alto), Laurent Galabru (ténor), Alessandro Baggio (basse) ainsi que Simon Péguiron à l'orgue.

Ces concerts étaient les derniers dirigés par Gilbert Bezençon, qui a conduit avec énergie la Société Chorale de Neuchâtel depuis 1995.

Ces deux concerts ont eu un grand succès par leur qualité. Le public était respectablement nombreux à Neuchâtel, et il y a eu une bonne centaine de personnes au Noirmont.

Chef et pianistes :

Gilbert Bezençon nous a quittés après 24 années de direction. Nous l'avons fêté chaleureusement le dimanche 25 août par une belle rencontre, où nous avons réussi à chanter (en petit chœur préparé et dirigé par Laurence Burri) des œuvres des 15 dernières années avec lui.

Nous avons aussi perdu nos deux pianistes attitrés depuis quelques années, Marie-Christine Pasche et Marc Golta, qui ne peuvent pas travailler le mardi soir. Dès lors, c'est Titien Collard qui nous accompagne, quand la cheffe a besoin de lui, soit environ une répétition sur 3-4.

Nous remercions vivement Gilbert, Marie-Christine, Marc et Titien.

Structures culturelles et politique culturelle dans le canton :

Création de Culturecom.ne, structure associative pour rassembler et coordonner la communication sur les événements culturels. On n'a pas encore vu ses effets.

Nous suivons les travaux de rénovation du Temple du Bas dans une « commission des utilisateurs ». Le temple du Bas rénové devrait être à nouveau utilisable en décembre 2020, donc nos concerts de mars 2021 pourront s'y donner.

Le Comité

a bien travaillé, et a bien intégré Caroline Burri Cordonier et Anita Stauffacher. Il s'est réuni à 11 reprises, en particulier à cause du départ de Gilbert et de la recherche de la nouvelle cheffe. Il a tenu une réunion avec elle en juin pour faire connaissance et déjà esquisser des plans pour les prochaines années.

Changements au comité : nous regrettons (mais comprenons) le départ du comité de Daniel Morel et de Jacques Rousseau.

Daniel Morel, entré au chœur en 2003, est membre du comité depuis 2004 (15 ans). Il a été responsable de la réalisation des affiches et papillons ainsi que de la brochure programme des concerts. C'est de son répertoire d'images qu'il a créé 16 affiches différentes. Il tient aussi le précieux « compte à rebours » de la préparation des concerts. Il restera en fonction jusqu'aux prochains concerts pour accompagner la production de la publicité. Il est aussi le gardien des archives de la société.

Jacques Rousseau, entré au chœur en 2015, a rejoint le comité en 2016 (3 ans). Il a pris la responsabilité des procès-verbaux des séances, dans un style léger tout en étant précis, et de diverses fonctions de secrétariat, par exemple lors de la recherche de fonds pour les concerts Verdi. C'est aussi lui qui s'occupe des billets de concerts pour les invités. Et, photographe, il a enrichi le chœur d'une mémoire d'images.

Nous remercions infiniment Daniel et Jacques pour leur travail et leurs contributions précieuses pour faire vivre notre chœur, et leur offrons des fleurs et cadeaux.

3) Rapport du caissier : comptes des concerts 2019 et bouclage au 30 septembre 2019

Fabien Coquillat présente le compte de fonctionnement de la société pour l'exercice 2018-2019 et le compte des concerts 2019 à Neuchâtel et au Noirmont, ainsi que le bilan de la société.

Le compte de fonctionnement montre un déficit de Fr. 856.- pour des totaux de charges de Fr. 19'296.- et de recettes de Fr. 18'439.-. Par rapport à l'exercice précédent, les charges pour la direction ont augmenté – mais relativement peu car encore largement sous le « règne » de Gilbert Bezençon – et les cotisations des membres ont diminué.

Le compte des concerts 2019 montre aussi un déficit, de Fr. 9'513.-, pour des totaux de charges de Fr. 60'973.- et de recettes de Fr. 51'460.-.

4) Rapport des vérificatrices des comptes

Laurence Burri et Damaris Schreyer ont effectué la vérification des comptes et recommandent leur acceptation.

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019, le total des recettes s'élève à Fr. 68'590.-, celui des dépenses à Fr. 78'960.-, ce qui entraîne un déficit de Fr. 10'370.-. Le capital au 30 septembre 2019 s'élève à Fr. 55'787.-, à quoi s'ajoutent la réserve « Société Chorale de Neuchâtel » de Fr. 99'130.- provenant du legs Claude Hüttenlocher et la réserve de Fr. 1'080.- pour les cours pose de voix.

La discussion sur le rapport sur les comptes soulève quelques questions d'information, auxquelles le caissier répond.

5) Décharge du comité

5.1) Vote sur l'acceptation des comptes 2018-2019 :
Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

5.2) Vote sur la décharge du comité pour la gestion durant l'exercice 2018-2019
Les membres acceptent à l'unanimité la décharge du comité.

6) Projets pour l'exercice 2019-2020 et les années suivantes

Concerts 2020 :

nous préparons la **Petite messe solennelle** de **Gioacchino Rossini**, complétée par le **Stabat mater** de **Giuseppe Verdi** : un programme d'une grande exigence vocale ! Les concerts sont agendés au samedi 28 mars 2020 à la basilique Notre-Dame (Eglise rouge) de Neuchâtel et au dimanche 29 mars à la Chapelle aux concerts de Couvet.

Nous serons accompagnés par Marc Golta au piano et Robert Märki à l'harmonium. Les solistes seront la soprano Léonie Renaud, l'alto Lydia Späti, le ténor Laurent Galabru et la basse Joé Bertili.

Les membres sont invités à trouver dans leurs proches deux placeurs pour l'Eglise rouge et deux personnes pour la caisse à l'entrée aux deux concerts.

Concerts suivants :

Nous avons demandé à Anna Jelmorini de nous faire des propositions pour les programmes des concerts 2021 et suivants. Elle nous a envoyé 3 propositions très intéressantes. L'une des conditions est que l'orchestre ne dépasse pas 25 à 30 musiciens. Il est encore trop tôt pour avoir un avis, et nous n'en avons pas encore discuté en comité et avec elle.

7) Budget et cotisations

Financement de la société et cotisations :

Les comptes annuels de la société depuis 2007 (13 ans) montrent qu'il y a eu 11 fois un déficit et seulement 2 fois un bénéfice au compte de fonctionnement (en 2009 et 2017). Pour les concerts, 9 fois un déficit et 4 fois un bénéfice (en 2009, 2011, 2012 et 2018). Il y a eu une augmentation des cotisations (de Fr. 200.- à 250.-) en 2012. Depuis 2015 on invite les membres qui le veulent à verser un montant additionnel d'environ Fr. 100.-, ce qui apporte Fr. 1400.- à 1700.- selon les années, soit 10% en plus des cotisations.

Les comptes annuels montrent qu'il est difficile d'équilibrer les recettes et les dépenses de fonctionnement, ceci malgré l'arrivée de nouveaux choristes et les généreux versements additionnels. Le phénomène est durable. L'augmentation des charges n'est pas seulement due à la nouvelle cheffe.

Le comité s'efforce de limiter les frais au maximum.

Pour toutes les idées d'« action spéciale » de recherche de financement (ventes de fruits ou autres, événement de soutien, etc.), ce sont toujours les choristes qui paient, et les résultats sont minces.

Nous avons attendu l'impact de l'arrivée de nouveaux choristes, mais l'effectif des cotisants reste stable.

Le comité a fait 7 propositions pour l'augmentation des cotisations. Il estime le « montant d'équilibre », permettant d'équilibrer le compte de fonctionnement, à Fr. 410.- si nous sommes 55 cotisants.

Pour le compte des concerts 2020, le résultat espéré devrait être positif. Il n'y a pas d'orchestre cette année, mais seulement 2 musiciens. Mais cela dépendra surtout des recettes du public.

Pour l'avenir, il faudra veiller à faire des concerts pas trop chers (surtout les coûts d'orchestre) en 2021 et années suivantes. Le comité en a déjà discuté avec la cheffe.

La discussion sur la proposition d'augmentation des cotisations est nourrie. Plusieurs interventions indiquent un mécontentement, voire un esprit de fronde. D'autres soutiennent les analyses et les propositions du comité. Personne ne conteste la nécessité d'une augmentation pour atteindre l'équilibre, mais le saut proposé est jugé trop haut par certains.

La discussion fait émerger un « modèle flexible », qui recueille plusieurs avis positifs, de préférence à un modèle fixe. Cette variante est ajoutée aux éléments soumis au vote des membres, et finalement elle l'emporte.

Les décisions ci-après ont été prises par des votes à l'unanimité (1, 2, 3, 5, 6, 7) ou avec une majorité très élevée. Elles sont applicables dès l'exercice 2019/2020 :

1. **Il est nécessaire d'augmenter les cotisations.**
2. **Personne ne devrait quitter la société à cause de la hausse des cotisations ; des arrangements individuels sont possibles et doivent rester discrets.**
3. **Les cotisations des membres amis/soutien seront versées au compte de fonctionnement (et non plus au compte des concerts).**
4. **Montant des cotisations :**
sachant qu'un montant de Fr. 410.- serait nécessaire pour équilibrer le compte de fonctionnement de la société, la cotisation des membres actifs est fixée à un montant entre Fr. 300.- et Fr. 500.-, au gré de chacun.
5. **Le montant des cotisations pour les membres étudiants est augmenté à Fr. 100.- Les couples gardent la possibilité de réduire leurs cotisations.**
6. **Les cotisations seront payées en règle générale en deux versements, en janvier et en juin.**
7. **Les membres en congé paient seulement Fr. 250.- (comme actuellement) ; mais lorsqu'ils rejoignent le chœur, ils paient une cotisation au prorata du temps d'activité, comme les nouveaux choristes.**

Budget pour l'exercice 2019-2020 :

Fabien Coquillat présente le budget pour 2019-2020. Au fonctionnement, les charges doivent augmenter, en relation avec le salaire de la cheffe, mais le poste du pianiste diminuera. Pour les recettes, l'augmentation des cotisations devrait permettre d'atteindre un équilibre. Cela dépendra fortement de la manière dont l'augmentation « flexible » adoptée par l'AG sera appliquée par les membres.

Pour les concerts de 2020, on s'attend à un bénéfice, vu que cette année il n'y aura pas de frais d'orchestre. Mais, compte tenu du changement de lieu de concert, les recettes de ventes de billet seront probablement moindres que d'habitude. Enfin, on ne connaît pas encore le montant des subventions de la Ville et de la Loterie romande.

Au vote, le budget est approuvé.

8) Nominations statutaires : Elections complémentaires au comité

Suite à la démission de Daniel Morel et Jacques Rousseau, et de la lacune existante, 3 personnes intéressées ont répondu de façon positive aux sollicitations du président et/ou d'autres membres du comité :

Ann Morel Huber, entrée dans le chœur en 1984

Jean-Pierre Jounet, entré dans le chœur en 2013

Michel Mousselon, entré dans le chœur il y a 2 semaines

Ces trois membres sont élus par acclamation et sont remerciés pour leur engagement.

9) Jubilaires

Sont honorées par un bouquet, et félicitées et remerciées pour leur fidélité :

Ann Morel Huber 35 ans (entrée en 1984)

Laurence Burri 25 ans (entrée en 1994)

Anne-Marie Collaud 20 ans (entrée en 1999).

10) Propositions et divers

Un cri du cœur, et un coup de griffe en même temps : une choriste regrette la diminution de la convivialité dans le fonctionnement du chœur : la cheffe n'est pas aussi proche que l'était Gilbert Bezençon dans les moments informels, le souper canadien de novembre est tombé, les échanges entre choristes diminuent ; on ne met l'accent que sur le travail choral.

Clôture : L'Assemblée générale est close à 21h50. Elle est suivie d'une verrée.

PV Ph. Lehmann 19.12.2019